



1. SITUATION

La vallée du Cher orientée nord-sud sépare l'ensemble de paysages du Bocage du Berry (5.02) de celui du Bourbonnais (5.01) dans la partie ouest du département de l'Allier. La vallée présente un profil très différent au sud et au nord de Montluçon. Au sud, elle adopte un profil en gorges étroites et un cours sinueux et au nord, elle est très large et ouverte. Le changement de profil s'opère un peu en amont de la plaine de Montluçon.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 8. Les vals et grandes rivières de plaine.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 8.03 A Gorges du Cher / 8.03 B Ville de Montluçon / 8.03 C Plaine de Domérat / 8.03 D Coteaux de Montluçon et d'Estivareilles / 8.03 E Cher de Vallon-en-Sully / 8.03 F Cher d'Urçay.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

On peut diviser cet ensemble en trois grandes séquences qui ont chacune des caractéristiques propres mais qui sont étroitement liées par leur relation au Cher :

1. les gorges en amont de Montluçon ;
2. la zone de réseaux de communications entremêlés à l'aval de Montluçon ;
3. l'agglomération de Montluçon elle-même.

2.1 LES GORGES EN AMONT DE MONTLUÇON

2.1.1 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

L'expérience des gorges est une des grandes particularités paysagères auvergnates. Les gorges du Cher font partie de la dizaine de gorges et de grands défilés les plus importants régionalement. Si toutes les gorges d'Auvergne ne sont pas de même nature, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : « Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du

voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude ».

2.1.2 LES GORGES DU CHER : RELATIVEMENT SECRÈTES ET PEU ACCESSIBLES

Les gorges du Cher font partie du type de gorges dont l'accès n'est pas facile et direct. Elles sont relativement secrètes. Aucune route ne les longe comme dans les gorges de la Sioule ou de la Dore par exemple. Elles s'apparentent plutôt aux gorges du Chavanon dans les combrailles ou à la partie des gorges sauvages de l'Allier, et ceci à quelques kilomètres au sud de l'agglomération de Montluçon. On n'y accède directement qu'aux rares endroits où la route les traverse (deux routes et deux barrages). Sinon, il faut accéder à pied vers des belvédères célèbres comme les *ruines du château de l'Ours* ou *le Rocher du Lion*. Là, l'expérience de l'effort et de la solitude dont parle Roland Barthes prend tout son sens.

2.1.3 LES INSTALLATIONS HYDRO-ÉLECTRIQUES

Deux barrages ont été construits sur le Cher, le barrage de Rochebut et celui de Prat avec son usine. Un troisième projet de barrage, s'il n'a jamais vu le jour, a transformé pour longtemps



8.03



Gorges du Cher au niveau du barrage de Rochebut



Barrage de Rochebut



Logements ouvriers du barrage de Rochebut

l'équilibre social du bourg de Chambonchard, longtemps vidé d'habitants. Les installations hydro-électriques occupent une place importante dans l'espace des gorges comme dans la mémoire des quelques habitants de ce territoire.

2.1.4 LE BARRAGE DE ROCHEBUT

Le barrage de Rochebut a plus d'un siècle (construction en 1909). C'est un barrage de retenue des eaux du Cher et d'un affluent qui se jette dans le Cher à deux kilomètres en amont. Il fait une cinquantaine de mètres de hauteur. Une route permet de traverser le Cher sur sa crête. Il a été modifié au cours du temps. L'usine de production d'électricité d'origine, située un peu en aval de l'ouvrage, a été remplacée par une nouvelle, construite au pied du barrage dans les années 1960. Un déversoir de crue a été réaménagé en 1987. Un deuxième barrage en aval a été construit pour réguler les éclusées et assurer un débit normal du Cher (barrage du Prat).

La relation symbolique entre le barrage de Rochebut et l'agglomération de Montluçon, à une dizaine de kilomètres seulement, est très forte.

NB.: Un PPI (Plan Particulier d'Intervention) a été mis en place en prévention de rupture du barrage de Rochebut en amont de Montluçon. Le barrage a dépassé ses cent ans de service. L'eau potable de Montluçon comme celle qui y est utilisée par l'industrie vient du Cher.

2.1.5 URBANISME DE BARRAGE

À une centaine de mètres de l'usine électrique de Rochebut, sur la rive droite un peu en hauteur, la cité des ouvriers du barrage est abandonnée. C'est un modèle d'urbanisme des compagnies électriques. Cinq grosses bâtisses à deux ou trois étages ont été construites selon des implantations tenant compte à la fois des contraintes du relief accidenté et à la fois de la qualité des espaces qui les relient et les desservent. Un mur de soutènement permet le passage de la route qui descend vers l'usine. Un bâtiment, le seul desservi directement par la route est un garage. Les maisons sont accessibles à pied. On entre dans chacune par un porche creusé dans la base de la maison, rustique, en pierres apparentes. La densité des constructions, le positionnement du garage centralisé, la mitoyenneté en font un exemple de ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un « éco-hameau ».

2.1.6 «LE VILLAGE FANTÔME VEUT RETROUVER SON ÂME» (LE JOURNAL DU DIMANCHE DU 19.08.2001)

Un projet de barrage sur la vallée du Cher jamais abouti a fait désertier les habitants de leur village de Chambonchard. Le projet de construction a duré une quarantaine d'années, depuis les années 1960 jusqu'aux années 2000. Une grande partie des habitants a été expropriée et les maisons se sont progressivement délabrées. Des études contradictoires ont été menées pour finalement aboutir à un abandon du projet. Depuis quelques années, le village renaît. La vallée du Cher est à cheval sur le département de la Creuse et le département de l'Allier. La vallée de Chambonchard et les gorges du Cher font aujourd'hui partie de programmes de valorisation du patrimoine naturel. Les Conseils Généraux incitent à la réinstallation d'habitants pour commencer la reconquête des paysages de la vallée. Une idée de «lieu de création de paysage multi-acteurs» a été lancée... Les Conseils Généraux de la Creuse et de l'Allier ont racheté, pour une valeur symbolique, les terres initialement destinées à être envoyées. Côté Creuse, des particuliers et porteurs de projets se sont installés et font revivre le village. La mairie a regagné le bourg, face à l'église. Dans l'Allier, une partie des terres agricoles fait aujourd'hui l'objet d'une opération ENS (espace naturel sensible) portée par le Conseil Général de l'Allier.

L'histoire complexe de ce grand projet avorté est un témoignage des évolutions des politiques d'aménagement du territoire pendant la deuxième partie du 20^e siècle. Elle illustre le changement de position vis-à-vis des politiques énergétiques qui ont prévalu depuis les années 1920 et ont mené à la démultiplication des barrages sur les rivières d'Auvergne. C'est aussi un témoignage de l'impact social que peut avoir un projet territorial sur le papier avant même qu'il ne soit réalisé et dans ce cas, sans aller jusqu'à sa réalisation.

2.2 LA ZONE DE RÉSEAUX DE COMMUNICATION EN AVAL DE MONTLUÇON

2.2.1 LE RÉSEAU DENSE DE VOIES DE COMMUNICATION AUTOUR DU CHER : AXE ROUTIER (D2144), VOIE FERRÉE, CANAL DE BERRY, AUTOROUTE...

Les composantes paysagères de cette partie de l'ensemble de paysages sont constituées des in-



Le canal du Berry à Urçay

frastructures de déplacement le long du Cher et des activités industrielles qui ont été à l'origine du développement de ces infrastructures. À part l'Autoroute A71 qui longe le Cher à quelques kilomètres pour le croiser vers Vallon-en-Sully, les autres sont agglomérées sur une bande de un à deux kilomètres de largeur sur plus d'une trentaine de kilomètres. Les sites de gravières, de carrières, des industries, le grand site d'exploitation forestière et anciennement industrielle de Tronçais sont aussi localisés à proximité du «réseau» aggloméré de transports. L'ensemble est un vaste dispositif industriel-pratique aux heures de gloire passées, en voie de reconversion ou d'abandon.

2.2.2 LE CANAL DE BERRY DÉSAFFECTÉ

Le canal de Berry n'a été en activité que durant une centaine d'années, construit en 1840, déclassé et aliéné en 1955. Sa construction a été motivée par le transport de matières industrielles : acheminement de fûts de bois, de charbon minier de Commentry vers le nord et surtout de minerai de fer vers les usines de Montluçon. Il a très largement contribué au développement de Montluçon au 19^e siècle. Depuis son déclassement, il a subi des modifications diverses résultant de projets d'aménagements locaux. À Vallon-en-Sully, comme à Montluçon, il a été décidé de profiter de son emprise abandonnée pour gagner du terrain urbain en comblant certains tronçons. Quand on arrive à Vallon-en-Sully aujourd'hui, en passant le pont sur le canal, on voit d'un côté les eaux du canal longé par le chemin de halage et de l'autre... des terrains de tennis, construits sur

la partie comblée.

Ces projets de comblement, comme les quelques projets de route coupant ponctuellement et définitivement l'usage du canal, rendent compte à la fois du regard que l'on a pu poser sur ce genre d'infrastructure après leur abandon et à la fois de l'état d'esprit qui, dans la deuxième moitié du 20^e siècle, a généré un certain nombre d'aménagements territoriaux irréversibles sur les bases d'une réflexion à court terme. Aujourd'hui, on commence à comprendre, sous la pression des associations et des techniciens locaux, le potentiel touristique d'une telle infrastructure traversant le territoire.

2.2.3 LA COMPOSANTE INDUSTRIELLE DE LA FORÊT DE TRONÇAIS, EN LIEN DIRECT AVEC LE CANAL DE BERRY

Le massif forestier de Tronçais est parsemé d'éléments qui témoignent d'usages moins directement sylvicoles au cours de son histoire. Beaucoup sont liés à l'eau et au réseau hydraulique. Deux rivières traversent le massif et une centaine de sources y ont été inventoriées. Une quarantaine de fontaines ont été aménagées au cours du temps selon des modalités très variables. Cinq étangs ont été construits. Le plus grand, l'étang de Pirot, a été créé en 1848 pour alimenter le canal de Berry, via un autre étang hors forêt, l'étang de Goule. L'étang de Tronçais a été créé en 1789 pour fournir de l'énergie aux forges de Tronçais. Celles-ci étaient alimentées en charbon de bois de la forêt jusqu'en 1932, date de leur abandon. Le système des étangs s'accompagne de digues qui ont servi de routes.

8.03



L'étang de Goule

La forêt actuelle est le résultat d'une histoire humaine complexe, qui s'est développée plus ou moins en parallèle à l'histoire de l'exploitation forestière (cf. 5.01 Forêts et bocage bouronnais).

2.2.4 LE SYSTÈME D'ALIMENTATION DU CANAL DE BERRY À L'ABANDON : L'ÉTANG DE GOULE

L'étang de Goule a été construit au 19^e siècle pour alimenter les eaux du canal de Berry, en même temps que l'étang de Pirot dans le massif de Tronçais. Une grande partie de l'étang se trouve dans le Département du Cher. Après le déclassement du canal dans les années 1950, il a été racheté par le département du Cher qui en a fait un ENS (Espace Naturel Sensible). Au niveau de sa digue, une base de loisir a été aménagée. L'étang souffre d'un manque d'eau régulier qui génère un ensemble de problèmes concernant à la fois l'accueil du tourisme et le maintien de la qualité des milieux naturels. À l'automne, la baisse du niveau d'eau peut exonder une large zone de berges sur lesquelles se développe une flore exceptionnelle.

2.2.5 LES CARRIÈRES DE NASSIGNY : HISTOIRE D'ENS (ESPACE NATUREL SENSIBLE)

Les carrières de Nassigny, dans le Val de Cher près de Vallon-en-Sully, ont été exploitées pour la construction de l'autoroute A71. Avant exploitation, la zone, en bord de Cher et de bocage, était connue de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour l'installation d'une colonie de Héron cendré et de Bihoreau gris. Les carrières ont très largement modifié les mi-

lieux. L'exploitation achevée, un plan d'eau a été créé. Le site a été recolonisé par une faune très intéressante. Il y a une quinzaine d'années, il a fait l'objet d'une démarche de création de Réserve Naturelle Volontaire. Après avoir été géré par le CPIE (centre permanent d'initiation à l'environnement) de Tronçais, il est depuis 2011 sous gestion de la LPO (ligue de protection des oiseaux) et est devenu un ENS du Conseil Général de l'Allier. Un plan de gestion a été élaboré qui vise à la conservation d'espaces ouverts et de certains milieux pionniers, par des actions de restauration et de gestion (fauche exportatrice, débroussaillage de prairie, pâturage extensif, réouverture de boire, création de mares...).

2.2.6 L'UN DES PLUS BEAUX TERRITOIRES PRODUCTEUR DE « TIERS PAYSAGES » D'Auvergne

Ce territoire, de par son fort degré d'aménagement et les abandons successifs d'installations industrielles diverses, a généré de nombreux espaces le long de la vallée du Cher qui s'apparentent à des « tiers paysages » dont la valeur transitoire a été mise en évidence par le paysagiste Gilles Clément : le site de Chambonchard (en cours de réhabilitation), le hameau abandonné qui jouxte le barrage de Rochebut, les ruines du château de l'Ours et toutes les formes d'aménagements d'infrastructures ou d'industries plus ou moins à l'abandon, les ruines industrielles de la forêt de Tronçais et le délaissement du canal de Berry, sans compter les nouvelles formes d'aménagement commercial qui se développent aujourd'hui autour de Montluçon...

« Le tiers paysage est constitué de l'ensemble

des lieux délaissés par l'homme. Ces marges rassemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse », écrit Gilles Clément (Clément G., *Manifeste du Tiers paysage*, TiersPaysagistes Press, 2011). Cet ensemble de paysages est peut-être l'un des territoires auvergnats les plus complexes en termes de production de « tiers paysages ».

2.3 L'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

2.3.1 PAYSAGES URBAINS EN MUTATION RAPIDE

L'histoire du paysage urbain de l'agglomération de Montluçon doit beaucoup au passé industriel qui a fait sa renommée depuis le 19^e siècle. Aujourd'hui, à une époque où l'industrie génère plus de « tiers paysages » que d'emplois, les paysages urbains de Montluçon sont en mutation rapide.

2.3.2 DUNLOP ET LA SAGEM, FRUITS ANCIENS D'UNE RECONVERSION DE L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT ET DE LA MÉTALLURGIE DU 19^e SIÈCLE

Domérat, dans l'agglomération de Montluçon, est une commune très étendue. Deux grandes industries y ont installé leurs usines. Dunlop depuis 1920 et la SAGEM depuis les années 1930. Leur installation est le fruit d'une reconversion de l'ancienne industrie qui avait fait la renommée et l'expansion de Montluçon au 19^e siècle : l'industrie de l'armement et de la métallurgie. Elle a bénéficié d'une part de l'exploitation du charbon de Commentry et d'autre part de l'arrivée du train et de la construction du canal de Berry dans le courant du 19^e siècle. L'industrie sinistrée a fait chuter la population de Montluçon de près de 30 % de 1968 à 1999. La population décroît régulièrement depuis. Les principaux employeurs se trouvent aujourd'hui dans le tertiaire (hôpital, mairie).

2.3.3 CINQ GRANDES FORMES RÉCENTES DE CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

1. Vacance des logements et constructions nouvelles

- des lotissements se développent en périphérie d'agglomération, malgré la décroissance de la population ;
- les logements de centre-ville se vident progressivement. Près de 8% des logements de



Emprise de l'ancien canal du Berry (projet de parc)



Faubourgs de Montluçon



RCEA à proximité de Montluçon

l'OPH (Office Public de l'Habitat) de Montluçon sont vacants.

2. Équipement commercial

Près des sites des usines Dunlop et Sagem, sur la ZAC de Chataugay, un centre commercial Leclerc de 9000 m² a été construit dans les espaces restant entre la ville de Montluçon et la déviation de contournement (rocade N145).

3. Univers routier et autoroutier

La voie de contournement de Montluçon (rocade N145), élargie en 2X2 voies, devient un tronçon efficace de la RCEA qui relie les deux autoroutes A20 et A71.

4. La fuite des commerces vers la périphérie

La ville, de par son histoire industrielle et son extension fulgurante du 19^e siècle sur la rive gauche du Cher, a la particularité d'avoir deux centres-villes (secteur médiéval + ville du 19^e siècle). Mais au centre, une seule « moyenne surface », de moins en moins de commerces... La population de centre-ville est soit âgée, soit « captive » (sans capacité de forte mobilité).

5. La disparition du Canal de Berry

En 1963, huit ans seulement après la fermeture du canal de Berry à la navigation, le port de Montluçon est comblé avec les matériaux de la fonderie démantelée. On détruit un pont... Le quartier industriel des usines anciennes du centre de Montluçon est progressivement rasé. Une grande cheminée d'usine haute de cinquante mètres est abattue en 1979. On remplace le canal par une route et le site des usines par un centre commercial. Le cœur industriel de Montluçon qui a fait fonctionner la ville depuis la première moitié du 19^e siècle et a permis son développement est effacé en deux décennies. Ici, l'effacement a prévalu sur la reconversion. Effacement et reconversion sont deux grandes procédures d'aménagement qui répondent à des logiques très différentes.

2.3.4 LES OPÉRATIONS ANRU

Démolitions et restructurations d'espaces

L'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) a été créée en 2004 afin d'assurer la mise en oeuvre et le financement du PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine). L'objectif est de mener des opérations globales de renouvellement de l'espace urbain ; voirie, desserte en transports en commun, habitat,

8.03

aménagement commercial, mixité et insertion des habitants. Les procédures ANRU induisent généralement une quantité importante de démolitions et restructurations d'espaces, pour relier et insérer ces quartiers dans la ville. Au cas particulier, cette politique prend place dans un processus d'effacement, tel le comblement du canal de Berry dans les années 1960 par exemple.

Les opérations ANRU de Montluçon ont modifié considérablement le paysage urbain ces dernières années. Une particularité de Montluçon est que l'opération ANRU porte sur plusieurs quartiers de la ville (une seule opération à plusieurs volets d'intervention correspondant à différents quartiers) :

1. Rive Gauche (La Ville Gozet et canal de Berry) ;
2. Cité du Bien-Assis ;
3. Cité de Fontbouillant ;
4. Cité Dunlop.

La quantité de fragments d'opération a eu pour effet de modifier le paysage urbain à grande échelle. Toutes les opérations portent, sauf pour Rive Gauche du Cher, sur des ZUS (zones urbaines sensibles). L'objectif global poursuivi est une transformation complète des quartiers avec un important volet social et une prise en compte du développement durable.

1. Opération ANRU du canal de Berry (La Ville Gozet) : La disparition du Canal de Berry, épisode 2

Le long de l'avenue qui a remplacé le canal comblé, dénommée voie de l'ancien canal de Berry, les plaques de noms de rues annoncent encore : *Quai Barbès, Quai de Stalingrad, Quai de Verdun, Quai Louis Blanc...* Sur le vaste espace central, entre les «quais» de chaque côté, des immeubles de logements, un Conservatoire départemental de musique, une place avec des parkings, un immeuble commercial ont été construits. L'opération ne contient pas de démolitions mais vise à la transformation d'un lieu de passage en un lieu de vie, et à la reconquête des trames viaire et urbaine. Des logements ont été construits sur l'espace du canal et dans les anciennes friches industrielles. Des nouvelles voiries, des stationnements, et espaces publics ont été créés. Un vaste espace du canal comblé en limite nord de la zone n'a pas été construit. Un jardin d'interprétation du canal va être aménagé. Le PPR (Plan de Préven-



ANRU Canal du Berry



ANRU du quartier de Bien-Assis



ANRU du quartier de Fontbouillant

tion des Risques) a empêché toute nouvelle construction.

De l'autre côté de l'opération, dans deux rues adjacentes, perpendiculaires au canal, des alignements de maisons ouvrières donnent un exemple de forme urbaine de logement, non déterminée par l'étalement de l'automobile. Une forme urbaine en quelque sorte redécouverte aujourd'hui par un autre genre de programme de constructions de logements : les « écoquartiers ».

2. Opération ANRU / Quartier de Bien-Assis

Le quartier de Bien-Assis (937 logements) a été construit en deux tranches à la fin des années 1960 et à la fin des années 1970, il y a à peine une quarantaine d'années. L'objectif de l'opération ANRU est de « réunifier les différents secteurs du quartier par la mise en place de services nouveaux et un travail important sur le paysage et les circulations douces » (source : Communauté d'agglomération de Montluçon). Si une petite résidence a été construite, il a plutôt été question de réhabilitation des immeubles de logement pour atteindre un niveau d'efficacité énergétique BBC (Bâtiment Basse Consommation), de réhabilitation et d'extension des bâtiments de services et d'aménagement espaces publics. Une tour va être détruite pour dédensifier le quartier. L'espace public dit « l'Oeuf », espace de lien entre les deux tranches du quartier constitué d'un château ancien et d'un centre commercial a été réhabilité. La poste sera requalifiée... L'ensemble des bâtiments du quartier seront « résidentialisés ».

3. Opération ANRU / Quartier de Fontbouillant

Le quartier de Fontbouillant a été construit dans les années 1970, il y a moins de quarante ans : 950 logements dont quatre « barres » de dix étages. Avant l'opération ANRU, 230 logements étaient vacants. Ses objectifs principaux dans ce quartier sont « d'améliorer la qualité de l'habitat dans un cadre de vie rénové et de relier le quartier à la ville en repensant les circulations » (Source : Communauté d'agglomération de Montluçon). Des barres de dix étages ont été démolies. D'autres bâtiments neufs ont été construits. On a reconstruit moins de logements que ce qu'on a détruit. Une maison des associations, une halte-garderie ont été créées. Un nouveau « pôle-socioculturel » a été aménagé. La chaufferie a été réhabilitée et modernisée. Les immeubles ont été « résiden-

tialisés » par des clôtures délimitant des zones privées permettant aux habitants de chaque immeuble de garer leurs voitures. Un avenant au projet initial permettra de détruire une tour de plus. L'ouverture visuelle notoire sur la ville s'illustre par des paroles d'habitants du quartier comme celle-ci : « Avant, on était complètement enfermé ! ».

4. Opération ANRU / Cité Dunlop

« L'objectif était de libérer des espaces pour permettre de nouvelles constructions » et « d'offrir des logements sociaux en pavillons au sein de la cité » (source : Communauté d'agglomération de Montluçon). Cinquante logements des années 1910 ont été détruits pour cause « de sécurité, d'insalubrité et de vacance ». À la place, vingt pavillons ont été reconstruits. Une trentaine d'autres logements ont été construits ailleurs. Des rénovations de chaussée, des cheminements piétons, un terrain de pétanque et des plantations d'arbres ont été réalisés.

2.3.5 DÉPLACER UNE MAISON

Dans les années 1970 à Montluçon, une maison individuelle a été déplacée sur des rails. Elle gênait la construction de la rocade. Il s'agit de la maison située au pied du quartier de Bien-Assis, près de la voie ferrée, entre la rue Beaumarchais et l'avenue Jean Nègre.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ESPACES DE TIERS-PAYSAGE

« Le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges assemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse », écrit Gilles Clément (Clément G., *Manifeste du Tiers paysage*, TiersPaysagistes Press, 2011). Par le passé, le développement industriel de cet ensemble de paysages a induit une quantité d'aménagements et de constructions (infrastructures) de taille plus ou moins conséquente qui, aujourd'hui, forment un réseau d'espaces abandonnés, colonisés par la flore et la faune.

(cf. *Grandes composantes des paysages : L'un des plus beaux territoires producteur de Tiers paysages d'Auvergne*)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE SITE ABANDONNÉ DES RUINES DU CHÂTEAU DE L'OURS

À quelques kilomètres au sud de Montluçon, l'accès pédestre à la ruine du château de l'Ours prend une part importante dans la qualité d'expérience de ce site. Un chemin descend longuement dans les gorges du Cher vers le promontoire du château qui les domine encore (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier*, DIREN Auvergne, décembre 2005).

4.2 L'HISTOIRE NON ACHEVÉE DU VILLAGE DE CHAMBONCHARD

Les projets de grandes infrastructures comme un barrage par exemple ont, comme les projets effectivement réalisés, des conséquences importantes et concrètes sur le territoire. Malgré l'absence de construction et d'aménagement, c'est le devenir et la vie sociale de tout un village qui sont réorientés par le simple risque de grand projet qui a plané sur lui (cf. *Grandes composantes des paysages : « Le village fantôme veut retrouver son âme »*).

4.3 LE BARRAGE DE ROCHEBUT

L'âge du barrage construit en 1909 en fait une sorte de témoin technologique de l'histoire de notre exploitation des cours d'eau (cf. *Grandes composantes des paysages : Le barrage de Rochebut*).

4.4 LES OPÉRATIONS ANRU DE MONTLUÇON

L'opération ANRU de Montluçon, divisée en plusieurs secteurs, est un exemple complexe de l'état actuel de la construction-réhabilitation de logements dans une ville moyenne en France (cf. *Grandes composantes des paysages : Les opérations ANRU*).

4.5 LES MORCEAUX DE CANAL DE BERRY ABANDONNÉS, RECONVERTIS, ANÉANTIS...

Le canal de Berry est l'exemple d'une infrastructure dont le potentiel de reconversion a été oublié après son abandon comme mode

8.03



Tiers paysage des zones industrielles de Montluçon, ancienne friche Dunlop

de locomotion par le secteur industriel. Il illustre en ce sens un processus qui touche également d'autres formes plus actuelles d'infrastructures pour le moment toujours en exploitation comme le réseau ferré.

(cf. *Grandes composantes des paysages : Le canal de Berry désaffecté*)

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'AVENIR DES ESPACES DÉLAISSÉS

Une prise de conscience du potentiel des espaces délaissés par l'histoire industrielle de cet ensemble de paysage peut permettre d'imaginer un nouveau sens pour ces espaces.

(cf. *Grandes composantes des paysages : l'un des plus beaux territoires producteur de « tiers paysage » d'Auvergne*)

L'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

Les rénovations urbaines du programme ANRU, les développements routiers et commerciaux en périphérie de Montluçon donnent un nouveau visage à la ville qui tend à s'écarter de son image industrielle plus ancienne.

(cf. *Grandes composantes des paysages : l'agglomération de Montluçon*)